

Lyon, le 21 octobre 2016

Marie-Claude Rey

Vice-présidente du conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
En charge de la jeunesse, du sport et de la vie associative

Copie : Mouvement Associatif

Objet : Situation du mouvement associatif dans notre région

Madame la Vice-présidente,

Lorsque le président du conseil régional vous a délégué la compétence vie associative, le monde associatif a pu l'accueillir comme un geste rassurant, voire un signal positif d'une volonté de la nouvelle majorité régionale de prendre en compte l'originalité et l'apport du mouvement associatif. Or, le compte n'y est pas, avec un besoin d'échanger et de s'assurer d'une pérennité des financements pour ces milliers de bénévoles et de salariés qui constituent le mouvement associatif dans sa richesse et sa diversité.

Le mouvement associatif, organisation qui regroupe plusieurs réseaux d'association, nous a fait part de son inquiétude et lance une alerte quant à la visibilité de la politique régionale en la matière. La situation du monde associatif est en effet alarmante. Victime des politiques d'austérité, de la réduction de la dépense publique les associations peinent à remplir leurs missions, à déployer leur action. Pire, des licenciements sont en cours dans les associations, avec des répercussions sur nos territoires : engagement bénévole en baisse, moins de publics visés (notamment les plus jeunes et les plus âgés), évolution de la tarification etc...

Nous appuyons donc sa demande d'échanger avec vous car s'il y a votre politique que nous combattons, il y a aussi, par-dessus tout, l'intérêt général, le fait de pouvoir dialoguer malgré des différences. L'échange régulier, nous a permis, lorsque nous étions en majorité, de construire des politiques régionales au service du plus grand nombre, pourquoi vous en priver ?

J'attire votre attention sur le besoin de prévoir, de voir à court, moyen et long terme car c'est une nécessité pour ces associations, dont l'apport est irremplaçable. En prise directe avec nos territoires et les habitants, le mouvement associatif dans notre région, ce sont ces milliers bénévoles qui s'engagent au plus près des femmes et des hommes au cœur de nos territoires. Ce sont 237 000 emplois. Quel appel d'offre pourrait remplacer cela ?

Madame la Vice-présidente, parce que nous sommes certains que c'est le goût de la chose publique et l'intérêt général qui vous préoccupe, et que nous avons peut être cela en commun, Pour ces raisons, nous appuyons par la présente lettre la demande de rencontre du mouvement associatif.

Veillez recevoir madame la vice-présidente, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux,



Boris Bouchet
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes
Conseiller municipal de Riom



Cécile CUKIERMAN
Sénatrice de la Loire
Conseillère régionale Auvergne Rhône Alpes
Présidente du Groupe PCF-FDG



Lyon, le 21 octobre 2016

Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Copie : Mouvement Associatif

Objet : Situation du mouvement associatif dans notre région

Monsieur le Président,

Il y a des différences de point de vue entre nous, et c'est la force de notre République que de pouvoir dialoguer malgré ces différences.

Nous croyons sincèrement que le rôle d'un président de région est d'être à l'écoute des énergies en Auvergne comme en Rhône-Alpes. L'échange régulier, nous a permis, lorsque nous étions en majorité, de construire des politiques régionales au service du plus grand nombre. Dès lors, pourquoi vous en priver ?

Le 7 juin, le Mouvement Associatif vous a sollicité pour une rencontre. Or, vous n'y avez toujours pas donné suite et nous trouvons cela dommageable. *(Il serait illusoire de coller des étiquettes politiques sur celles et ceux qui s'organisent pour donner de la vie à nos territoires. Tout comme nous ne croyons pas que les chasseurs sont forcément proches de vos idées, nous ne croyons pas non plus que le mouvement associatif est acquis à notre cause.)*

Le mouvement associatif dans notre région, ce sont ces milliers de bénévoles qui s'engagent au plus près des femmes et des hommes, au cœur de nos territoires. Ce sont 237 000 emplois. Quel appel d'offre pourrait remplacer cela ? La situation du monde associatif est inquiétante : Victime des politiques d'austérité, de la réduction de la dépense publique les associations peinent à remplir leurs missions, à déployer leur action. Pire, des licenciements sont en cours dans les associations. Soyez certains que cela aura des répercussions sur nos territoires : engagement bénévole, public visé (notamment les plus jeunes et les plus âgés), tarification etc...

Monsieur le président, parce que nous sommes certains que c'est l'intérêt général qui vous préoccupe, autant qu'il nous anime nous aussi, nous appuyons par la présente lettre la demande de rencontre du mouvement associatif.

Veillez recevoir Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux,

Boris Bouchet
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes
Conseiller municipal de Riom

Cécile CUKIERMAN
Sénatrice de la Loire
Conseillère régionale Auvergne Rhône Alpes
Présidente du Groupe PCF-FDG